EMPLOI - FORMATION EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MÉMO N°29 - SEPTEMBRE 2006

Les risques de précarité en début de vie active

OLIVIER LIAROUTZOS
DIRECTEUR DE L'ORM

CÉCILE REVEILLE - DONGRADI, CHARGÉE D'ÉTUDES INSERTION ET TRAJECTOIRES DE L'ORM

Plus de 13 000 jeunes de PACA, quittant l'école ou l'université, rencontrent sur le chemin de l'insertion des obstacles les plaçant d'emblée dans une situation de fragilité : longues périodes de chômage ou petits jobs entrecoupés de séquences de recherche d'emploi. Il leur est difficile, dans ces conditions, de préparer leur projet professionnel en se référant à des critères rationnels, comme le niveau ou la spécialité de leur formation. Quand cette situation d'insécurité s'étale dans la durée, le risque de précarisation n'est pas loin. Il s'approche encore quand le jeune ne dispose pas, dans son entourage, de soutiens indispensables pour sortir de cette spirale dangereuse.

LA MENACE DE RESTER SANS TRAVAIL

Les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle en début de vie active - un sur quatre en PACA - ne sont pas, loin de là, assimilables à une population précaire. Toutefois, cette proportion est telle que l'on peut s'interroger sur la probabilité d'un prolongement de leurs situations et sur le risque, pour une partie d'entre eux, d'entamer un parcours les conduisant à la précarité.

Ce questionnement s'inscrit dans un contexte national de morcellement des trajectoires professionnelles en début de carrière et d'allongement du temps d'accès à un emploi stable. Ainsi, les difficultés d'insertion des jeunes ne se constatent pas seulement après leur sortie immédiate du système éducatif, mais elles deviennent probantes quand elles sont observées dans la durée.

Ce questionnement s'inscrit aussi dans un contexte régional de banalisation du chômage en début de vie active, puisqu'en PACA un jeune sur deux se trouvera au moins une fois en situation de demandeur d'emploi au cours des trois années suivant sa sortie du système éducatif. Certes, pour deux tiers d'entre eux, cette période de chômage sera unique. Mais dans tous les cas, ces jeunes sont confrontés à une menace qui conditionnera leur niveau d'exigence au moment d'entrer en emploi. Il est alors probable que le sentiment d'insécurité généré par la perspective de rester sans travail affecte leur capacité à ébaucher un projet professionnel.

Cette situation renvoie à la notion de précarité qui désigne à la fois une fragilité et une dépendance. Astreint à un présent aléatoire, l'individu se trouve dans l'impossibilité d'envisager sereinement son avenir. Appliquée aux jeunes débutant leur vie professionnelle, cette définition prend tout son sens, car les choix durant les premières années sur le marché du travail sont déterminants.

Par exemple, attendre de trouver du travail dans une spécialité correspondant à sa formation initiale peut se révéler très pénalisant si ce choix se traduit par un maintien durable en dehors de l'emploi. L'incertitude quant à ce temps d'attente



Les risques de précarité en début de vie active

JEUNES "CORRECTEMENT
INSÉRÉS": 74 %
JEUNES "EN DIFFICULTÉ
D'INSERTION": 26 %
DONT JEUNES "CHÔMEURS
PERSISTANTS": 12 %

peut aussi contraindre le jeune à accepter des postes à la fois précaires et éloignés, quant à la nature des tâches, de sa spécialité. C'est pourquoi la durée et la fréquence des périodes de chômage et la nature des emplois successivement occupés constituent des éléments essentiels pour identifier les risques de précarisation.

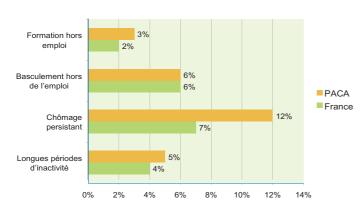
NIVEAUX DE GRAVITÉ DES DIFFICULTÉS D'INSERTION

Les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle sont plus nombreux en PACA que dans l'ensemble de la France (26 % pour 19 %). La nature de leurs difficultés est variable : les uns ont connu de longues périodes d'inactivité au cours des trois ans qui

plus forte en PACA que dans l'ensemble de la France

Les niveaux de gravité des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes peuvent être appréhendés par rapport aux caractéristiques de ceux dont les conditions d'entrée sur le marché du travail sont considérées comme satisfaisantes. Par commodité, on parlera des "jeunes correctement insérés". Ces derniers, constituant une forte majorité (74 % d'une génération sortant de l'école), ont accédé directement à l'emploi durable (47 %) ou se sont stabilisés dans l'emploi plus tardivement, notamment parce qu'ils ont vécu, eux aussi, une période de chômage.

Graphique 1 : Jeunes en difficulté d'insertion professionnelle



Source: Céreq - Génération 98 - traitement ORM.

Tableau 1 : Périodes et durée du chômage des jeunes sortants en PACA (en %)

Namely de af misosas de alcâmas					
Nombre de séquences de chômage					
Jamais au chômage 60 25 -					
Une fois au chômage 29 46 62					
Deux fois au chômage 8 19 27					
Trois fois au chômage et plus 2 10 11					
Durée de chômage cumulée sur les trois ans de parcours					
Moins de 6 mois 45 10 -					
De 6 mois à 1 an 32 17 0					
De 1 à 2 ans 22 33 32					
Plus de 2 ans 0 40 68					

Source : Céreq - Génération 98 - traitement ORM.

ont suivi leur sortie du système éducatif, les autres ont connu un chômage persistant et répétitif, d'autres encore sont sortis subitement de l'emploi après une période significative de travail, enfin, certains ont dû très vite retourner en formation hors emploi (graphique 1).

Parmi les jeunes en difficultés d'insertion, près de la moitié sont touchés par le chômage persistant. Cette menace, certainement la plus grave pesant sur l'avenir d'un jeune, est nettement

Si le chômage est devenu une expérience courante en début de vie active, c'est surtout la prolongation du temps passé sans travail qui caractérise les jeunes en difficultés d'insertion. Parmi eux, 73 % ont cumulé, sur les trois ans, plus de douze mois de recherche d'emploi, tandis que cette proportion tombe à 22 % pour les jeunes correctement insérés. Ils sont aussi plus nombreux à avoir subi une fragmentation de leur parcours : trois sur dix sont passés au moins deux fois par le chômage pour un sur dix parmi les autres (tableau 1).



À l'épreuve du chômage, s'ajoute la révocabilité de l'emploi. 66 % des premières embauches se font sous contrat à durée déterminée ou dans le cadre d'un emploi aidé ou encore d'une mission intérimaire. D'ordinaire, l'instabilité s'amoindrit avec le temps et ce type de contrat ne concerne plus que 37 % de jeunes au bout de trois ans mais ce principe de stabilisation ne profite pas aux publics en difficulté d'insertion. À l'issue de la même période, 60 % de ceux qui travaillent sont encore en contrats temporaires.

L'ampleur du chômage, les durées et les conditions d'emploi correspondant aux postes occupés permettent, dans un système ou l'accès aux droits sociaux est basé sur la stabilité de l'emploi, d'estimer les risques de précarisation. Serge Paugam, sociologue, note qu'il s'agit d'une approche plutôt française, tandis qu'il est accordé davantage d'importance, en Angleterre, aux rémunérations permettant - ou pas - à l'individu d'assurer sa propre protection. Pour être complet, il est donc intéressant de regarder aussi les niveaux de salaires.

Si les jeunes rencontrant des difficultés arrivent en emploi en général plus tard et pour moins longtemps que les jeunes dits correctement insérés, ils perçoivent aussi des salaires nettement plus bas - 88 euros d'écart à la première embauche - quel que soit leur niveau de qualification. Là encore, le temps ne jouera pas en leur faveur, puisque trois ans après leur sortie du système éducatif, l'écart passe à 168 euros (tableau 2). En toute logique, le principe de l'ancienneté joue pour ceux dont les périodes d'emploi sont les plus longues. Entre le premier emploi et celui occupé au bout des trois ans. l'augmentation de salaire peut être très significative. Elle est, par exemple, de 256 euros pour les jeunes d'un niveau bac + 2 correctement insérés. En revanche, à qualification égale, elle n'est que de 25 euros pour les jeunes en difficulté d'insertion.

L'ensemble de ces indicateurs tend à montrer que les risques de précarisation augmentent avec le temps. Le cumul des handicaps - emplois de courte durée, contrats précaires, faibles salaires -pour ceux qui trouvent des opportunités de travail ou encore la persistance dans le chômage, inscrit

Tableau 2 : Salaires des jeunes sortants en PACA (mensuels nets médians, primes comprises en euros)

	Part des jeunes "correctement insérés"	Part des jeunes "en difficulté d'insertion"	Part des jeunes "chômeurs persistants"			
Salaires médians à l'embauche au 1er emploi						
Niveaux I et II	1 174	945	899			
Niveau III	964	871	892			
Niveau IV	854	827	854			
Niveau V	838	810	823			
Niveaux VI et V bis	838	637	633			
Ensemble	911	823	823			
Salaires médians en 2001						
Niveaux I et II	1 524	1 143	940			
Niveau III	1 220	896	930			
Niveau IV	976	930	881			
Niveau V	945	866	809			
Niveaux VI et V bis	915	791	854			
Ensemble	1 067	899	854			

Source: Céreq - Génération 98 - traitement ORM.

ces jeunes dans un processus de dégradation dont il leur sera de plus en plus difficile de sortir. C'est ici que l'environnement de l'individu joue un rôle décisif.

L'EXPOSITION AUX RISQUES DE PRÉCARITÉ

Le chômage et les contrats précaires deviennent presque une fatalité pour les jeunes générations mais il s'agit, pour la très grande majorité, d'un incident de parcours, une sorte de droit d'entrée sur le marché du travail. Pour s'en acquitter au plus vite, le jeune peut bénéficier de soutiens divers, au niveau de son entourage familial, amical ou local, intervenant à deux moments cruciaux. D'abord durant sa recherche d'emploi. Les recrutements se concrétisent souvent grâce à une bonne connaissance des opportunités qui se présentent et grâce à un appui, une recommandation, facilitant la rencontre entre le candidat et l'employeur. Au-delà du niveau de formation initiale et en absence d'une expérience significative, le capital culturel et les réseaux relationnels sont, au cours de cette interaction, un facteur déterminant. Ensuite, durant l'épisode du chômage, du stage non rémunéré ou du petit boulot peu rétribué, l'entourage aide le jeune à surmonter l'épreuve, tant sur le plan matériel que psychologique. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui ont passé ce cap, se trouvant dans

Tableau 3: Milieu social et familial des jeunes sortants en PACA (en %)

	Part des jeunes "correctement insérés"	Part des jeunes "en difficulté d'insertion"	Part des jeunes "chômeurs persistants"
Vivent en couple	32	19	12
Vivent chez leurs parents	45	61	71
Vivent seul	23	19	16
Ensemble	100	100	100
Sont nés en France	95	90	85
Père est né en France	76	62	58
Père au chômage à la fin des études	4	8	10

Part des jeunes sortant

du système éducatif

18

16

30

28

8

50 001

Source: Cérea - Génération 98 - traitement ORM.

Tableau 4 : Niveaux de formation des jeunes sortants en PACA (en %)

Part des jeunes

"en difficulté d'insertion"

10

6

26

39

19

13 234

Niveaux I et II

Niveau III

Niveau IV

Niveau V

Effectif

Niveaux VI et V bis

des conditions satisfaisantes d'insertion et pouvant enfin assumer leur autonomie, soient plus nombreux que les autres à avoir quitté leurs parents (tableau 3).

Il arrive que ce système de solidarité soit défaillant, notamment quand les proches du jeune rencontrent eux-mêmes des difficultés les

empêchant d'occuper une place à part entière dans la société. Des parents au chômage, par exemple, seront moins bien placés pour accompagner leur fils ou leur fille dans ses démarches. Or, précisément, les pères des jeunes en difficulté d'insertion sont deux fois plus nombreux à être à la recherche d'un emploi que les pères des jeunes correctement insérés. De même, la condition d'immigré

se traduit souvent par des phénomènes de mise à l'écart laissant les parents démunis au moment où leurs enfants ont besoin d'un coup de pouce pour s'insérer. À ce titre, il est à noter que les pères des jeunes chômeurs persistants, sont, dans près d'un cas sur deux, nés à l'étranger. D'autres facteurs liés aux histoires de vie (décès, maladies, conflits...) peuvent entamer la fonction de réconfort et d'encouragement d'un milieu familial ou amical. Dans tous les cas, le risque de voir perdurer les situations de vulnérabilité est accentué annonçant le démarrage d'une trajectoire de précarité.

* *

L'examen des indicateurs pouvant renseigner sur les risques de précarité en début de vie active ne conclut pas à la circonscription d'une catégorie homogène de jeunes nettement plus exposée que les autres. Seule la conjonction de divers facteurs à un moment donné peut précipiter le processus de précarisation. L'échec scolaire peut être l'un de ces facteurs.

Les jeunes les moins qualifiés (niveaux VI, V bis et V) sont surreprésentés parmi ceux en difficulté d'insertion et les plus qualifiés (niveaux III, II et I), sont sous-représentés (tableau 4). La proportion des bacheliers, elle, est de même ordre parmi les jeunes en difficulté d'insertion que parmi l'ensemble des sortants. Cette donnée, qui questionne l'effet protecteur du niveau bac, nous alerte sur la gravité du phénomène et sur la nécessité de poursuivre son analyse.



Colloque

10 Octobre 2006

Source: Cérea - Génération 98 - traitement ORM

L'enquête "Génération 98" réalisée par le Céreq au niveau national, a fait l'objet d'une extension en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Elle décrit les conditions d'entrée sur le marché du travail des jeunes sortis du système éducatif en 1998, et leurs parcours d'insertion sur trois ans. Suite à divers travaux à l'ORM sur l'insertion, cette enquête est utilisée ici pour appréhender les phénomènes liés à la précarité. Ce traitement spécifique à été réalisé à l'occasion du colloque Trajectoires de la précarité professionnelle et sociale en région PACA, organisé par le Dros et l'Insee, le 10 octobre 2006, à Marseille.

Pour en savoir plus

- Paugam S., Le salarié de la précarité, PUF, collection "Le lien social", 2000.
- Quand l'école est finie en PACA... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98, ORM, collection "Études" n° 5, avril 2004.
- REVEILLE-DONGRADI C., De l'école à l'emploi en région PACA, collection "Mémo" n° 16, mai 2004.
- Benzakri A., Petrovich A., Reveille-Dongradi C., *Premier emploi des jeunes : le rôle prépondérant du commerce et de l'hôtellerie-restauration*, "Sud Insee l'essentiel" n° 89, février 2006.







